



Consultation CPE / COPEA

SOMMAIRE

I.	Présentation institutionnelle	4
I. 1 –	Le Groupe Macif une gouvernance mutualiste	5
I. 1. 1 -	Présentation	5
I. 1. 2 -	Fonctionnement représentatif	5
I. 1. 3 -	Notre différence	5
I. 2 –	Le Groupe Macif, activités et chiffres clés	6
I. 2. 1 -	Activités	6
I. 2. 2 -	Chiffres clés	7
II.	Assurance de la responsabilité civile de l'activité d'accompagnement des CAE	8
II. 1 -	Assurance des activités d'accompagnement de la CAE	9
II. 1. 1 -	Périmètre des garanties proposées	9
II. 1. 2 -	Tarification des contrats	9
II. 1. 3 -	Organisation du service	9
II. 2 -	CAE assurables	10
II. 2. 1 -	CAE assurables sans étude spécifique	10
II. 2. 2 -	CAE nécessitant une étude spécifique	10
III.	Assurance de la responsabilité civile des activités des entrepreneurs	11
III. 1 -	Assurance des activités des entrepreneurs des CAE généralistes et des CAE spécialisées Services à la Personne et Culture	12
III. 1. 1 -	Périmètre des garanties proposées	12
III. 1. 2 -	Tarification du contrat	12
III. 1. 3 -	Activités garanties	13
III. 1. 4 -	Organisation du service	17
III. 1. 5 -	Applicatif « Sollicitations »	18
III. 2 -	Assurance des activités des entrepreneurs des CAE spécialisées Bâtiment et Agriculture	21
III. 2. 1 -	Solutions envisageables	21
III. 2. 2 -	Éléments nécessaires à une instruction complémentaire	21
IV.	Assurance de Protection Juridique	22
IV. 1 -	Présentation de l'offre	23
IV. 2 -	Éléments nécessaires à une instruction complémentaire	23
V.	Assurance de la mobilité	24
V. 1 -	Assurance des flottes automobiles	25
V. 1. 1 -	Présentation de l'offre	25
V. 1. 2 -	Éléments nécessaires pour présenter une simulation	26
V. 2 -	Assurance Auto-mission	26

V. 2. 1 -	Présentation de l'offre	26
V. 2. 2 -	Éléments nécessaires pour présenter une simulation	26
VI.	Protection des dirigeants des CAE	27
VI. 1. 1 -	Présentation de l'offre	28
VI. 1. 2 -	Éléments nécessaires pour présenter une simulation	28



I. Présentation institutionnelle

I. 1 - Le groupe Macif, une gouvernance mutualiste

I. 1. 1 - Présentation

- La MACIF est une **société d'assurance mutuelle à cotisations variables**, fondée en **1960** par un groupe de commerçants et industriels niortais. Son activité s'étend rapidement aux salariés de l'industrie et du commerce et, en 1996, **la mutuelle d'assurance devient accessible à tous les particuliers**.
- La MACIF est une **structure de l'Economie Sociale et Solidaire, à la gouvernance démocratique** (1 sociétaire, 1 voix). N'ayant pas d'actionnaire ni de capital à rémunérer, **le pouvoir politique appartient aux clients-sociétaires** qui élisent leurs **délégués**.

I. 1. 2 - Fonctionnement Représentatif

Le pouvoir démocratique de la mutuelle repose sur le **vote des sociétaires**. Ces derniers sont ainsi appelés à élire, par scrutin de listes, leurs délégués de proximité tous les trois ans. Le dernier scrutin a eu lieu du 14 novembre au 1er décembre 2013 et a mobilisé plus d'un million de votants qui ont élu 2 119 délégués.

Les délégués sont présents sur tous les territoires, assurent la relation au plus près des sociétaires. **Ils sont le relais de leurs besoins, déploient les actions mutualistes et contribuent à la promotion du Groupe.**

Les délégués nationaux sont des **acteurs clés dans la gouvernance de la mutuelle**. Ils sont membres de l'assemblée générale dont le rôle est d'élire le conseil d'administration et de discuter, approuver ou rejeter les comptes sociaux et les comptes consolidés.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres le président et nomme le directeur général de la Macif.

I. 1. 3 - Notre différence

Lors des élections des délégués, le **pluralisme** se reflète dans la liste proposée par le conseil d'administration dans chaque région en intégrant la diversité socioprofessionnelle.

Ainsi, à tous les échelons régionaux et nationaux de la gouvernance, pour garantir un débat riche et dynamique, les élus du Groupe doivent représenter les différentes composantes du sociétariat. À ce titre, les candidats aux différents mandats, **véritables acteurs de la gouvernance démocratique de la Macif**, sont :

- des professionnels indépendants et chefs d'entreprises ;
- des représentants des salariés issus des confédérations syndicales reconnues représentatives au plan national et signataires d'un accord de partenariat avec le groupe Macif ;
- des militants de l'économie sociale (issus des mouvements coopératifs, associatifs ou mutualistes) ;
- des individuels : des représentants des sociétaires non issus de l'un des collectifs précédemment cités (susceptibles d'apporter à la gouvernance du Groupe leurs expériences et/ou des compétences utiles).

Cette organisation politique a été repensée dans le cadre de la nouvelle charte de gouvernement applicable au 1er janvier 2018 : les fondamentaux du modèle de fonctionnement représentatif sont réaffirmés, ainsi que l'ancrage de la mutuelle sur les territoires, et dans les réalités sociales et économiques qui les traversent. Le nombre de régions politiques MACIF passera de 11 à 10 afin de tendre vers une meilleure corrélation entre les représentations territoriales de la mutuelle et les régions administratives

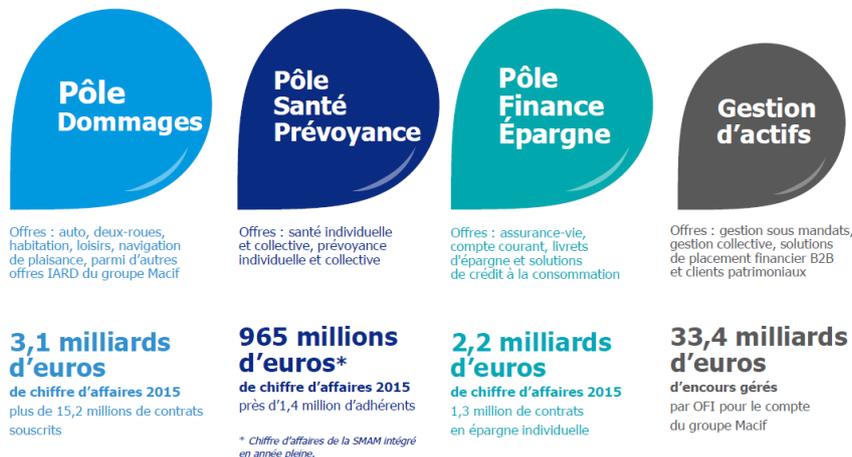
I. 2 - Le groupe Macif, activités et chiffres clés

I. 2. 1 - Activités

- Le cœur de métier de la MACIF est l'activité IARD avec une offre auto, deux roues, habitation, loisirs, navigation de plaisance, ...
- Depuis sa création, la MACIF a peu à peu diversifié ses activités et s'est constituée en Groupe. Pour répondre aux besoins de ses clients-sociétaires, elle est ainsi présente dans les domaines de **l'assurance dommages, de la santé, de la prévoyance, de la banque, de l'épargne et du crédit.**
- Les activités du groupe MACIF s'articulent autour de quatre métiers :
 - **IARD** (cœur de métier de la MACIF SAM)
 - 1er assureur Auto en France
 - 1er assureur à obtenir la certification de services en assurance dommages
 - **Santé/Prévoyance** (Filiales principales : MACIF Mutualité, APIVIA mutuelle)
 - Le contrat Garantie Emprunteur a obtenu le Label Excellence en 2016
 - **Finance/Epargne** (Filiales principales : Mutavie, MACIFin, Socram banque)
 - Mutavie élue service client de l'année 2016 dans la catégorie Assurance
 - **Gestion d'actifs** (Filiales principales : OFI Holding et Asset Managment, MACIF Participations)

4 grands métiers

Chiffres 2015
Sources internes







II. Assurance de la responsabilité civile de l'activité d'accompagnement des CAE

II. 1 - Assurance des activités d'accompagnement de la CAE

II. 1. 1 - Périmètre des garanties proposées

Le contrat principal proposé aux CAE prévoit des garanties qui peuvent être regroupées en deux blocs :

- Protection de la CAE pour les risques liés à son activité d'appui à la création et au développement d'activités économiques par des entrepreneurs.
A ce titre, sont notamment garantis les dommages causés :
 - o dans le cadre du programme de préparation et de professionnalisation à la gestion d'une activité économique que suit chaque entrepreneur,
 - o à l'occasion du suivi garanti à chaque porteur de projetLes frais de défense, en cas de procédure, sont également garantis.
- Protection des biens de la CAE (locaux et contenus du siège social en cas d'incendie, de dégât des eaux...)

En cas d'établissement(s) secondaire(s), un contrat ne prévoyant que la protection des biens de la CAE permet de garantir les risques liés à ce local tout en évitant tout doublon de garanties avec le contrat principal.

Les locaux secondaires peuvent être utilisés pour l'activité de la CAE elle-même ou pour y domicilier l'activité d'un ou plusieurs entrepreneurs.

Les montants précis des plafonds de garantie et de franchise, ainsi que le périmètre exact des garanties, figurent dans les conditions générales et particulières des contrats souscrits par les CAE.

II. 1. 2 - Tarification des contrats

Chaque contrat fait l'objet d'une tarification sur mesure afin de prendre en compte les données comptables de la CAE et les spécificités du ou des locaux occupés.

Dans ce cadre, le chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs n'est pas pris en compte pour définir le montant de la cotisation.

II. 1. 3 - Organisation du service

La souscription de ces contrats nécessite la complétude d'un questionnaire de souscription. L'étude et la proposition qui en découle sont réalisées par un service dédié à la gestion de contrats sur mesure, pour l'ensemble de la MACIF.

Les échanges peuvent s'organiser par courrier papier, courrier électronique, fax... en fonction des besoins de la CAE.

II. 2 - CAE assurables

II. 2. 1 - CAE assurables sans étude spécifique

Intervenant sur des périmètres connus et maîtrisés par la MACIF, trois catégories de CAE peuvent bénéficier de ce dispositif dans les conditions énoncées ci-dessus :

- CAE généralistes,
- CAE spécialisées Culture,
- CAE spécialisées Services à la Personne (Borloo).

II. 2. 2 - CAE nécessitant une étude spécifique

En raison des spécificités liées à leur domaine d'intervention (réglementation et risques qui leurs sont propres), deux catégories de CAE nécessitent une étude spécifique afin de garantir qu'elles peuvent bénéficier du dispositif énoncé ci-dessus :

- CAE spécialisées Bâtiment,
- CAE spécialisées Agriculture.



III. Assurance de la responsabilité civile des activités des entrepreneurs

III. 1 - Assurance des activités des entrepreneurs des CAE généralistes et des CAE spécialisées Services à la Personne et Culture

III. 1. 1 - Périmètre des garanties proposées

Le contrat proposé prévoit des garanties de responsabilité civile adaptées à l'activité de l'entrepreneur. Sont ainsi couverts :

- Les dommages matériels qui peuvent être causés à un tiers, client ou non (ex : bris d'un objet), que ce soit dans le cadre de la prestation ou suite à celle-ci (qu'il s'agisse d'une prestation de services ou de la vente d'un objet)
- Les dommages corporels que l'entrepreneur est susceptible de causer à un client ou un tiers (ex : blessures diverses)
- Les conséquences pécuniaires d'un dommage matériel ou corporel (ex : la victime ne peut pas exercer son activité professionnelle et subit une perte financière)
- Les conséquences pécuniaires d'un défaut de conseil (ex : erreur dans le cadre d'une formation), d'une prestation informatique (ex : suppression de fichiers)...

Les montants précis des plafonds de garantie et de franchise, ainsi que le périmètre exact des garanties, figurent dans les conditions générales et particulières des contrats souscrits par les CAE.

En cas de dispositions spécifiques relatives à une activité donnée, une clause est intégrée à la réponse apportée à la CAE lors de la sollicitation. Cette dernière a alors vocation à préciser davantage le périmètre des garanties et/ou la nature des prestations assurées.

III. 1. 2 - Tarification du contrat

La tarification de ce contrat se base sur le chiffre d'affaires réalisé par les entrepreneurs, sur lequel sont appliqués deux taux distincts :

- 1 pour les activités nécessitant une garantie des dommages pécuniaires susceptibles d'être causés dans le cadre de prestations intellectuelles (ex : formation, conseil)
- 1, plus faible, pour les activités ne nécessitant pas cette garantie

Ne servent pour le calcul que les activités garanties par le contrat.

Le montant de la cotisation est, uniquement, mis à jour annuellement. Le nombre d'entrepreneurs est sans impact.

III. 1. 3 - Activités garanties

Les activités susceptibles d'être exercées par les entrepreneurs au sein d'une CAE peuvent être classées en quatre catégories :

- Au titre du contrat MACIF présenté ci-dessus :
 - o Activités automatiquement acceptées
 - o Activités susceptibles d'être acceptées mais nécessitant une étude spécifique (ces activités ne nécessitent pas la mise en place d'un contrat spécifique et ne font pas l'objet d'une majoration tarifaire)
- Au titre d'un contrat individuel proposé par un partenaire MACIF après étude spécifique
- Activités pour lesquelles le Groupe MACIF ne dispose d'aucune solution

Concernant les activités listées dans le document de consultation, les réponses se présentent de la manière suivante :

	AUTOMATIQUE	ETUDE	
	MACIF	MACIF	Partenaire
Accompagnement des collectivités et des structures publiques dans la gestion des déchets		OK	
Accompagnement en communication relationnelle et développement personnel	OK		
Accompagnement en gestion de projet		OK	
Accompagnement individuel des femmes dans leur projet de vie		OK	
Accompagnement, conseil et formation en communication et collecte de fond		OK	
Administration, production, diffusion - Spectacle vivant		OK	
Agence de communication	OK		
Agence de communication web	OK		
Animation d'ateliers artistiques et d'expression	OK		
Animation d'ateliers cirque	OK		
Animation d'ateliers d'écriture, écrivain public	OK		
Animation de groupes de paroles et coaching individuel	OK		
Apiculture	OK		
Apiculture, vente et installation de ruches; formation et animation	OK		
Arboriste grimpeur		OK	
Architecte paysagiste	OK		
Artisan peintre, cours de peinture, dessin	OK		
Artiste Aérographiste	OK		
Arts graphiques	OK		
Assistante administrative pour indépendants	OK		
Ateliers animation nature bilingue	OK		
Ateliers pâtisserie enfants et adultes - Vente de pâtisseries ambulante -	OK		
Boutique de conseil et ateliers en phytothérapie		OK	
Céramiste		OK	
Chef à domicile et cours de cuisine	OK		
Chocolaterie et pâtisserie ambulante	OK		
Coach professionnel et personnel		OK	
Coaching culinaire	OK		
Conception graphique universelle	OK		
Confection d'articles de maroquinerie	OK		
Confection textile, laine et coton	OK		

	AUTOMATIQUE	ETUDE
	MACIF	MACIF Partenaire
Conseil aux entreprises sur la prévention et la gestion des déchets		OK
Conseil emploi-formation	OK	
Conseil en mobilité et en bilan GES		OK
Conseil en santé et sécurité au travail		OK
conseil et accompagnement des entreprises dans les logiques RSE		OK
Conseil et accompagnement en organisation domestique et familiale	OK	
Conseil et formation dans le secteur médico-social		OK
Conseil et formation en sécurité et incendie		OK
Conseil individuel et formation collective en nutrition	OK	
Conseil, formation et accompagnement des entreprises du tourisme	OK	
Conseils en entreprise	OK	
Correctrice	OK	
Cours d'équitation spécialisée		OK
Coursier à vélo	OK	
Création artisanale de tabliers et accessoires textiles	OK	
Création bijoux de verre	OK	
Création de bijoux en céramique	OK	
Création de livres pour enfants	OK	
Création de meuble peint et formation de peinture sur bois	OK	
Création d'objets utilitaires et décoratifs en osier	OK	
Création et entretien de jardins	OK	
Création textile	OK	
Créations textiles - tissage	OK	
Cuisine et chansons	OK	
Cuisine végétarienne, nomade, saine et savoureuse	OK	
Cuisine voyageuse et de saison	OK	
culture, tourisme et patrimoine	OK	
Décoration d'intérieure écologique	OK	
Design environnement et paysage	OK	
Eclairage de spectacle	OK	
Eco-jardin	OK	
Elagage	OK	
Encadrement sur mesure et créations	OK	
Esthéticienne à domicile	OK	
Formation conseil en prévention des risques professionnels		OK
Formation et conseil en logiciel et informatique	OK	
Formation et conseil petit enfance	OK	
Formation pour adultes et formation continue en mathématique, physique et bureautique	OK	
Formation, conseil et coaching en management	OK	
Formatrice environnement et guide naturaliste		OK
Géomatique et cartographie en agri-environnement		OK
Grimpe encadrée dans les arbres	OK	
Ingénierie en formation et projets RH	OK	
Intervention Sociale et Éducative Alternative	OK	
Massage bien-être	OK	
Mise en scène et pratiques théâtrales	OK	
Montage et réalisation audiovisuelle	OK	
Petite restauration, snack, catering	OK	

	AUTOMATIQUE	ETUDE	
	MACIF	MACIF	Partenaire
Photographe	OK		
Photographie	OK		
Praticienne en shiatsu traditionnel	OK		
Productions végétales et animation d'ateliers autour de l'art et de la nature	OK		
Psychologue clinicienne et formatrice	OK		
Psychologue hypnose éricksonnienne	OK		
Réflexologie plantaire et conseil en nutrition	OK		
Relaxation et gestion du stress	OK		
Service entretien sépulture	OK		
Soins esthétiques adaptés	OK		
Sophro-analyste	OK		
Sophrologue	OK		
Spectacle de marionnettes	OK		
Studio de conception multimédia (web & print)	OK		
Sylviculture et conseil en agri-environnement		OK	
Technicien de rivière		OK	
Tri, récupération, rénovation, transformation et vente d'objets	OK		
Valorisation de l'eau		OK	
Vente de vêtements	OK		

Pour permettre une vision plus globale des activités acceptées au titre du contrat MACIF présenté ci-dessus, un échantillon complémentaire est intégré ci-dessous :

	AUTOMATIQUE	ETUDE
	MACIF	MACIF
Social		
Accueil et orientation des jeunes		OK
Action sociale : soutien social sans hébergement -Aide à l'insertion et à la réinsertion sociale		OK
Commerce de détail (quelques exemples)		
Alimentation: boucherie charcuterie, boulangerie, poissonnerie, fruits et légumes.....	OK	
Antiquité brocante		OK
Articles de sport	OK	
Biens d'occasion Dépôt vente de biens pour particuliers		OK
Cordonnerie - clefs minute - faire part	OK	
Electroménagers, bijouterie, jouets, jeux , matériels audio et vidéo	OK	
Fleurs, plantes, graines, engrais, aliments pour les animaux domestiques	OK	
Librairie papèterie	OK	
Maroquinerie et d'articles de voyage	OK	
Meubles et ameublement	OK	
Parfumerie et de produits de beauté	OK	
Puériculture	OK	
Quincaillerie (hors matériaux de construction,)	OK	
Sons, hifi, matériels de télécommunication et ordinateurs.....	OK	
Vêtements, chaussures et accessoires	OK	
Services aux particuliers (quelques exemples)		
Aide à domicile dans les cadres des dispositions de la loi "Borloo",	OK	
Agence matrimoniale	OK	
Astrologie - voyance - arts divinatoires	OK	
Bien Être - art thérapeute*	OK	

	AUTOMATIQUE	ETUDE
Cabinet de généalogiste		OK
Coiffure, Soins de beauté - Esthéticienne	OK	
Conciergerie		OK
Conseil coaching en développement personnel	OK	
Conseil en économie sociale et familiale	OK	
Conseiller conjugal	OK	
Cours de dessin, peinture, musique.....	OK	
Ecrivain public	OK	
Education canine et comportementaliste canin	OK	
Enseignement de disciplines équestres		OK
Garde d'animaux domestiques (hors chiens catégorie 1 et 2);	OK	
Maréchal-ferrant	OK	
Médiation familiale (non judiciaire)		OK
Nettoyage courant de locaux et entretien d'espaces verts , de monuments funéraires	OK	
Photographes	OK	
Prestations informatiques	OK	
Services d'aménagement paysager avec installation de système d'arrosage	OK	
Toilettage d'animaux	OK	
Edition/ réalisation		
Activités de pré-presse	OK	
Edition de journaux		OK
Edition de livres		OK
Edition de revues et périodiques		OK
Edition et diffusion de programmes radio		OK
Enregistrement sonore et Edition musicale	OK	
Réalisation de films institutionnels, publicitaires et courts métrages		OK
Réalisation de films pour le cinéma		OK
Reliure et activités connexes		OK
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	OK	
Événementiels		OK
Animation récréative	OK	
Création artistique et Arts du spectacle		OK
Décoration événementielle et festive	OK	
Organisation de foires, salons professionnels et congrès		OK
Organisation de spectacles		OK
Organisation de spectacles et manifestations		OK
Organisation événementielle		OK
Reproduction d'enregistrements	OK	
Studio de répétition	OK	
Intermédiaires		
Agent commercial / apporteur d'affaires		OK
Intermédiaire de commerce		OK
Fabrication / réparation / maintenance (quelques exemples)		
Biens d'équipement de la maison (hors décennale)	OK	
Bijouterie, horlogerie	OK	
Huiles essentielles	OK	
Instruments de musique	OK	
Maintenance de matériels informatiques	OK	
Maintenance de systèmes et d'applications informatiques	OK	

	AUTOMATIQUE	ETUDE
Matériels électroniques et optiques	OK	
Meubles et ameublement	OK	
Objets divers en bois ; en liège, vannerie et sparterie	OK	
Produits alimentaires	OK	
Produits cosmétiques		OK
Produits d'entretien		OK
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	OK	
Réparation d'équipements domestiques électriques ou non	OK	
Vêtements, chaussure et accessoires	OK	
Services aux entreprises /collectivités (quelques exemples)		
Agences de publicité	OK	
Audit - Consultant		OK
Chargé de communication	OK	
Community management	OK	
Conseil en environnement		OK
Conseil en gestion du stress	OK	
Conseil en relations publiques et communication	OK	
Conseil en stratégie d'entreprise (hors fusion acquisition)	OK	
Conseil en systèmes et logiciels informatiques	OK	
Conseils de gestion non financiers		OK
Enseignements - Formation	OK	
Études de marché et sondages		OK
Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau	OK	
Portails Internet (non marchands)	OK	
Prestations informatiques	OK	
Régie publicitaire	OK	
Services administratifs de bureau (secrétariat)	OK	
Services aux entreprises (entretien et petit bricolage hors décennale)	OK	
Divers (quelques exemples)		
Rallye touristique		OK
location de vélos hors vélos électriques	OK	
Restauration: traditionnelle, ambulante ou rapide	OK	
Services des traiteurs	OK	
Tourisme d'accueil, guide touristique et conférencier		OK
Traduction et interprétation	OK	

III. 1. 4 - Organisation du service

L'organisation MACIF pour répondre aux sollicitations des CAE est triple :

- Pour les réponses faisant l'objet d'un accord automatique, les sollicitations sont traitées via l'appli présent au paragraphe suivant
- Pour les réponses nécessitant une étude spécifique permettant de préciser si l'activité peut être assurée au titre du contrat MACIF, deux équipes complémentaires sont mobilisées :
 - o Une équipe de 4 gestionnaires traitant des demandes spécifiques pour le compte du Groupe MACIF, actuellement en cours de formation, joignables via une adresse mail dédiée et par téléphone directement.
 - o Une équipe d'assistance technique si un gestionnaire rencontre une difficulté.

L'engagement pour répondre à ces sollicitations, qui nécessitent une instruction plus approfondie, est de 7 jours ouvrés à réception des éléments permettant l'instruction.

- Les sollicitations nécessitant une étude par un partenaire du Groupe MACIF sont intégrées au processus de traitement mis en œuvre avec ce partenaire.

III. 1. 5 - Applicatif « Sollicitations »

Afin d'améliorer la qualité de service apportée aux CAE, une application informatique permettant aux structures d'accompagnement de gérer les demandes d'assurance de leurs entrepreneurs, à tout moment, a été développée.

Elle permet à la CAE (via les conseillers qu'elle habilitera à l'utilisation de l'application) :

- d'interroger l'application sur l'assurabilité de l'activité d'un entrepreneur,
- d'éditer à tout moment une attestation pour un entrepreneur assuré (une attestation par activité),
- d'éditer une attestation à une date donnée pour l'ensemble des entrepreneurs qu'elle accompagne et qui sont assurés (par exemple au 01/01)
- d'informer qu'un entrepreneur quitte la structure à une date donnée pour faire cesser la garantie.

Chaque CAE dispose d'une vision complète des sollicitations transmises, des entrepreneurs actuellement assurés et des demandes en cours d'instruction.

Elle ne dispose, en revanche, d'aucune information concernant une autre CAE.

Dans l'attente d'une démonstration de cette application, qui n'a pas encore été déployée auprès des CAE, des copies d'écran présentant les principales fonctionnalités sont présentées ci-dessous :

La connexion à l'application se fait grâce à un identifiant (adresse email du conseiller de la CAE) et d'un mot de passe personnel

A login form titled "Connexion" with three input fields: "Matricule" (with a person icon), "Mot de passe" (with a lock icon), and "Administrateur" (with a dropdown arrow). Below the fields is a green button with a white arrow icon and the text "Connexion".

Tout nouvel entrepreneur est créé en précisant les éléments présents dans les fiches navettes actuellement utilisées (le nom de la CAE est pré-renseigné grâce à l'identification du conseiller)

Structure*	<input type="text"/>								
Nom*	<input type="text"/>								
Prénom*	<input type="text"/>								
Diplômes*	<table><thead><tr><th>Nom</th><th>Date</th></tr></thead><tbody><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text" value="jj/mm/aaaa"/></td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text" value="jj/mm/aaaa"/></td></tr><tr><td><input type="text"/></td><td><input type="text" value="jj/mm/aaaa"/></td></tr></tbody></table>	Nom	Date	<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>
Nom	Date								
<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>								
<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>								
<input type="text"/>	<input type="text" value="jj/mm/aaaa"/>								
Expériences professionnelles*	<input type="text"/>								
Téléphone	<input type="text"/>								
Email	<input type="text"/>								

Seules les données avec un * sont obligatoires.

Pour éviter d'enregistrer deux fois le même entrepreneur, l'application préviendra de l'existence d'un doublon.

Au cours du temps, ces données pourront être modifiées.

Une fois l'entrepreneur créé, une sollicitation peut être effectuée. L'identification de son activité peut être réalisée sur la base d'un mot-clé ou d'un code NAF.

Entrepreneur*	<input type="text"/>
Activité	<input type="text" value="Saisir un code NAF ou un libellé d'activité"/>

[← Retour à la liste](#) [Suivant →](#)

L'application recherche dans une base de données interne comprenant plus de 10 000 mots-clés si l'activité est assurable :

- L'activité est présente dans la base de données : une réponse est apportée en temps réel (accord, refus, étude complémentaire)

Nature de la réponse	Impact de la réponse
Accord immédiat	L'application fournit alors, sous format PDF, un accord valant attestation d'assurance. Si une ou plusieurs clauses sont associées à l'activité, l'attestation reprend le contenu
Besoin d'une étude complémentaire (activité absente nécessitant une étude spécifique)	De nouveaux champs apparaissent permettant à la CAE de fournir les informations complémentaires nécessaires à l'étude. Une fois l'étude réalisée, l'information apparaît directement sur l'application.
Etude possible par un partenaire MACIF	L'activité ne peut pas être assurée par le contrat MACIF mais une solution est envisageable auprès d'un partenaire MACIF. La CAE est invitée à fournir des informations complémentaires et la demande est transmise automatiquement pour étude auprès d'IME/IMS
Refus	L'application affiche un message de refus. Le Groupe MACIF ne dispose d'aucune solution pour cette activité.

- L'activité n'est pas présente dans la base de données : si la recherche ne trouve pas l'activité, alors une donnée « Activité autre » s'affichera afin de saisir le libellé de l'activité de l'entrepreneur.
Dans ce cas, une étude complémentaire est nécessaire afin de pouvoir apporter une réponse.

Si l'entrepreneur exerce plusieurs activités, une sollicitation par activité est nécessaire.

Chaque sollicitation reste consultable dans l'application. En cas d'accord immédiat ou après une étude complémentaire, la sollicitation peut être modifiée et l'attestation correspondante peut être (ré)éditée.

Afficher éléments Rechercher:

N° structure	Raison Sociale	Nom	Prénom	Activité	Début activité	Fin activité	Réponse	Actions
00005100856	TEST				22/04/2017		Accord	 
00005100856	TEST				27/04/2017		Accord avec dispositions spécifiques	 

Une recherche par nom permettra de retrouver un entrepreneur et l'ensemble des sollicitations le concernant (ainsi que les réponses qui y auront été apportées).

Des filtres permettent également de retrouver les sollicitations par activités, dates...

III. 2 - Assurance des activités des entrepreneurs des CAE spécialisées Bâtiment et Agriculture

III. 2. 1 - Solutions envisageables

Ces activités ne peuvent pas être assurées dans le cadre du dispositif présenté ci-dessus, la MACIF n'intervient pas en tant qu'assureur sur ces domaines d'activités.

Des solutions peuvent, en revanche, être envisagées par l'intermédiaire de partenaires du Groupe MACIF.

III. 2. 2 - Éléments nécessaires à une instruction complémentaire

Une pré-étude a d'ores-et-déjà été menée auprès d'un partenaire du Groupe MACIF susceptible de garantir la responsabilité civile des entrepreneurs exerçant leur activité au sein d'une CAE spécialisée Bâtiment.

Afin de présenter une réponse précise sur le périmètre des activités assurables et des garanties et sur la nature du dispositif pouvant être mis en œuvre, des précisions complémentaires sont nécessaires :

- Nature des activités à assurer
- Chiffre d'affaires généré par les entrepreneurs
- Nombre d'entrepreneurs avec une répartition par activité

Concernant les entrepreneurs exerçant leur activité au sein d'une CAE spécialisée Agriculture, des précisions sur la nature des activités à assurer sont indispensables pour valider la possibilité d'une solution.



IV. Assurance de Protection Juridique

IV. 1 - Présentation de l'offre

La réponse au besoin	Prendre en charge les frais de procédure en cas de différends ou de litiges opposant une entreprise ou une structure de l'Economie Sociale à un tiers
Les domaines à garantir (choix possible)	Prud'hommes Relations contractuelles Organismes sociaux et administratifs Locaux professionnels Défense du dirigeant
Les services	Renseignement juridique : une plateforme téléphonique spécialisée y répond (du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 17h) Différends avec un tiers : un juriste effectue pour le compte du client les démarches précontentieuses afin de trouver une solution amiable Action en justice engagée dans laquelle l'entreprise ou la structure est mise en cause devant une juridiction : la Macif l'assiste et prend en charge les honoraires de son avocat ainsi que les frais de procédure, moyennant application des plafonds contractuels.
Les avantages	Aucun délai de carence Absence de franchise Prise en charge de 16 000 € HT par sinistre

IV. 2 - Eléments nécessaires à une instruction complémentaire

Le besoin précis des CAE étant susceptible d'impacter la nature de la réponse et notamment le périmètre exact des garanties, des éléments complémentaires sont indispensables pour réaliser une simple simulation :

- Périmètre à couvrir : Activité de la CAE elle-même et/ou celle des entrepreneurs
- Domaines à garantir (ex : prud'hommes, recouvrement de créances, droit fiscal, litiges concernant le(s) dirigeant(s) de la CAE...)
- Nombre de sites et filiales
- Chiffre d'affaires
- Nombre de litiges au cours de deux dernières années sur les domaines à garantir



V. Assurance de la mobilité

V. 1 - Assurance des flottes automobiles

V. 1. 1 - Présentation de l'offre

La réponse au besoin	Assurer l'ensemble des risques pesant sur les véhicules de la CAE
Les garanties principales	<p>Les dommages causés aux tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité civile circulation - Responsabilité civile fonctionnement <p>Les dommages subis par le véhicule :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dommages par accident - Actes de vandalisme - Incendie, explosion, dommages électriques, attentats et actes de terrorisme - Vol - Bris de glace - Tempête, grêle - Evènements climatiques - Catastrophes naturelles <p>La protection des droits de l'assuré :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Défense - Recours
Les garanties optionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Garantie corporelle du conducteur - Assistance aux personnes - Dépannage, levage, remorquage - Garanties mécaniques - Bris de machine - Assistance aux véhicules légers - Assistance panne 0 km des véhicules légers - Immobilisation des véhicules légers - Immobilisation des véhicules industriels - Perte financière - Valeur majorée du véhicule - Marchandises transportées pour propre compte - Matériel, aménagements professionnels et peintures publicitaires - Accessoires et contenu privé du véhicule
Les avantages	Garanties principales sur mesure pour chaque véhicule et uniformisation des franchises sur l'ensemble des véhicules d'une même catégorie

V. 1. 2 - Éléments nécessaires pour présenter une simulation

La sinistralité et les besoins de la CAE étant susceptibles d'impacter la nature de la réponse, le périmètre exact des garanties et le montant de la cotisation, des éléments complémentaires sont indispensables pour réaliser une simple simulation

- Garanties souhaitées (RC, Vol/incendie, bris de glace, dommages)
- Garanties actuelles
- Statistique sinistre de l'assureur actuel (couvrant une période de 36 mois minimum)
- Evolution du parc de véhicules à garantir

V. 2 - Assurance Auto-mission

V. 2. 1 - Présentation de l'offre

La réponse au besoin	Garantir les responsabilités ainsi que les dommages au véhicule personnel du collaborateur d'une entreprise ou d'une association, survenus lors de déplacements occasionnels dans le cadre de l'activité
Les garanties	<ul style="list-style-type: none">- Responsabilité civile- Défense recours- Dommages par accident (franchise de 300 €)- Actes de vandalisme (franchise de 300 €)- Incendie, explosion, dommages électriques, attentats et actes de terrorisme (franchise de 300 €)- Vol (franchise de 300 €)- Bris de glace (franchise de 90 € hors impact)- Tempête, grêle (franchise de 300 €)- Évènements climatiques (franchise de 300 €)- Catastrophes naturelles (franchise légale avec un minimum de 380 €)

V. 2. 2 - Éléments nécessaires pour présenter une simulation

La sinistralité et les besoins de la CAE étant susceptibles d'impacter la nature de la réponse, le périmètre exact des garanties et le montant de la cotisation, des éléments complémentaires sont indispensables pour réaliser une simple simulation

- Nature des missions
- Kilométrage réalisé
- Type de trajet
- Statistique sinistre de l'assureur actuel (couvrant une période de 36 mois minimum)



VI. Protection des dirigeants des CAE

VI. 1. 1 - Présentation de l'offre

La réponse au besoin	Garantir la responsabilité des dirigeants de la CAE en cas de : <ul style="list-style-type: none">- manquement aux obligations légales, réglementaires ou statutaires- faute de gestion commise par imprudence ou négligence, par omission, par erreur
Les garanties	<ul style="list-style-type: none">- Frais de défense exposés devant :<ul style="list-style-type: none">o Les juridictions civiles, pénales ou administrativeso Une autorité administrative- Indemnités prononcées par une juridiction civile ou pénale (sur le volet civil uniquement)- Sanctions civiles assurables infligées par une juridiction civile ou une autorité administrative
Les points forts	<ul style="list-style-type: none">- Très large définition des événements garantis- Libre choix de l'avocat- Frais de communication- Assistance psychologique- Information juridique

VI. 1. 2 - Éléments nécessaires pour présenter une simulation

Afin de disposer d'une proposition précise, la complétude d'un questionnaire spécifique sera nécessaire.